

Ben Ali à l'occasion de la Journée du Savoir :

" Nos générations successives de filles et de garçons sont notre richesse
au moyen de laquelle nous bâtissons l'avenir de notre pays"



A l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir, le Président Zine El Abidine Ben Ali s'est adressé, jeudi 15 juil 2010, par un discours dont lecture a été donnée, en son nom, par M. Mohamed Ghannouchi, Premier ministre. Dans ce discours, le chef de l'Etat a annoncé une série de mesures.

Voici le texte intégral de ce discours:

"Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Mesdames, Messieurs,

Je vous retrouve, aujourd'hui, en cette circonstance nationale privilégiée que nous célébrons tous les ans, pour honorer le savoir et les hommes de science, et rendre hommage à la famille élargie de l'enseignement, éducateurs, chercheurs, personnel administratif et tous les employés des établissements d'enseignement, de formation et de recherche, que je tiens à remercier pour le

dévouement dont ils font preuve dans l'accomplissement de leur noble mission, et pour les efforts louables qu'ils déploient avec tant de générosité dans la préparation de nos jeunes générations au rôle vital qui les attend, dans le renforcement de la progression de notre pays vers l'avenir.

Tout en saluant l'ensemble de nos filles et fils, élèves et étudiants, et en les encourageant à un surcroît d'effort et de labeur, je félicite les admis et les lauréats d'entre eux que nous aurons, tout à l'heure, à honorer. Mes félicitations s'adressent, également, à tous les éducateurs, les chercheurs et les établissements éducatifs auxquels nous allons remettre des décorations et des récompenses, en cette circonstance.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons accordé à notre système éducatif une place privilégiée dans nos plans et programmes, tant nous sommes convaincus de son rôle déterminant dans le développement de nos ressources humaines et dans l'édification du devenir de notre pays.

Notre sollicitude ayant profité à tous les cycles de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie, nous nous réjouissons des résultats honorables que notre pays a réalisés dans les divers cycles et branches de spécialisation, et sommes déterminés à promouvoir davantage notre système éducatif et la qualité de

l'enseignement dispensé dans nos écoles, nos lycées et nos universités.

Dans le domaine de l'éducation, nous nous préoccupons de consolider l'acquis de nos élèves, dans tous les domaines du savoir, et notamment dans les langues, en tant qu'instrument de communication et voie d'accès à la production de la pensée universelle, avec toutes ses composantes culturelles, civilisationnelles, scientifiques et technologiques.

Nous ordonnons, dans ce contexte, de créer un centre national des langues, appelé à veiller à l'amélioration de la qualité des programmes et du contenu de la formation des enseignants des langues, à l'effet de les mettre à niveau et de les doter de la capacité de tirer profit des laboratoires des langues, dans l'objectif de hisser notre système éducatif au niveau des standards internationaux.

Nous portons, quant à nous, une importance majeure à l'exploitation judicieuse des technologies modernes de l'information et de la communication, dans les méthodes et les contenus de l'enseignement, l'objectif étant que nos écoles soient au diapason des mutations et des progrès qui caractérisent le monde de l'éducation, dans les spécialités numériques. En cette circonstance, nous appelons à l'accélération de la cadence de production des contenus pédagogiques numériques, et à la mise en place des mécanismes requis pour permettre aux élèves d'accéder à ces technologies et d'en tirer profit.

Compte tenu de notre foi en l'importance du rôle éducatif et civilisationnel dont l'école est investie, en plus de sa fonction didactique, nous ordonnons de consolider l'esprit patriotique de nos élèves, dans tous les cycles de l'enseignement et à travers les diverses disciplines scolaires qui s'y prêtent, eu égard à l'impact de semblable action sur le renforcement de leur identité, dans toutes ses composantes et spécificités, dans un monde marqué par des mutations et des défis qui menacent nos jeunes d'aliénation et de déracinement.

Nos générations successives de filles et de garçons sont notre richesse au moyen de laquelle nous bâtissons l'avenir de notre pays. Cet avenir reste, pour une large part, tributaire de l'éducation nationale que nous inculquons à nos jeunes pour qu'ils puissent s'imprégner de l'histoire de la Tunisie, tirer les enseignements de ses événements, s'enorgueillir de ses titres de gloire, demeurer attachés à ses acquis et contribuer au renforcement de son prestige.

Car, il n'est point de dignité pour le citoyen sans la dignité de la patrie. Rien n'est plus digne de fidélité et d'allégeance que la patrie. Voilà bien pourquoi je préconise la consécration de ces principes fondamentaux, dans les programmes et les activités des établissements éducatifs, outre la promotion des formules et modalités observées jusqu'ici dans la cérémonie de salut au drapeau national, en vue de conférer à cette cérémonie un surcroît de foi et d'enthousiasme.

Dans le souci de consacrer le principe d'égalité des chances au bénéfice de tous les élèves et de continuer à œuvrer à l'amélioration de leurs conditions d'études et à les encourager à redoubler d'efforts et de labeur, nous recommandons d'accorder une attention accrue aux écoles rurales, en les mettant à niveau, en modernisant leur infrastructure et en améliorant les prestations fournies dans les internats et les cantines scolaires.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, l'orientation qui a été la nôtre dans ce secteur, s'appuie sur des constantes et des choix modernistes que nous avons concrétisés à travers la réforme du système de formation, l'amélioration des taux d'accès à l'enseignement supérieur, et la réalisation de la décentralisation universitaire.

Cette réforme a en outre inclus la conversion du système de diplômes universitaires en système LMD, l'extension des attributions de l'université et son encouragement à opter pour la formule de contrats en matière de formation et de recherche scientifique. Ce sont là autant de réformes qui requièrent sans cesse, soutien, confirmation et évaluation.

Sur la base de notre foi en l'importance de la concurrence internationale dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, nous nous devons de redoubler d'efforts et de labeur pour améliorer les indicateurs de la qualité, en matière d'encadrement, de didactique et de recherche, afin de hisser nos institutions d'enseignement et de recherche au rang des

universités et des centres de recherches les plus réputés dans le monde.

Notre objectif étant de réaliser la conformité aux normes internationales et d'améliorer notre système universitaire, nous préconisons la promotion des relations de partenariat entre nos universités et leurs pendants dans les pays développés, tant dans les domaines de la recherche qu'en matière d'échange d'expertises, de supervision mixte des mémoires et de renforcement du taux de diplômes mixtes, et cela afin de consolider l'interaction positive entre les réseaux nationaux de recherche et les compétences scientifiques les plus performantes à l'étranger.

Nous misons sur le renforcement de l'enseignement des langues étrangères dans nos universités pour permettre à nos étudiants de les maîtriser au mieux, renforcer leur employabilité et leur offrir de meilleures opportunités pour poursuivre leurs études dans les meilleures universités du monde.

Dans ce contexte, nous ordonnons de mettre au point un plan éducatif pour la promotion de l'enseignement des langues au sein des institutions universitaires.

Nous ordonnons, également, de créer un autre village des langues appelé à fonctionner durant toute l'année, en vue de développer les aptitudes linguistiques des étudiants, et d'offrir un climat propice à un échange linguistique de qualité qui puisse leur permettre de développer leurs aptitudes à la communication.

Bien que nous ayons œuvré, depuis le Changement, à renforcer la décentralisation de l'enseignement supérieur et à moderniser le réseau des établissements universitaires, nous nous assignons, aujourd'hui, de consolider les toutes jeunes universités, de combler leurs besoins et de prendre soin de leurs étudiants, en œuvrant à la promotion de leurs établissements, aux plans pédagogique et matériel, et en les raccordant aux réseaux de recherche et d'enseignement à distance.

Dès lors que nous avons affirmé dans notre Programme pour la période à venir : "Ensemble, relevons les défis", que les enseignants sont le pilier et le point d'appui de la réforme , nous leur avons accordé, dans ce même Programme, la place dont ils sont dignes. Nous œuvrerons à mieux prendre soin d'eux et à améliorer leurs conditions de travail, afin qu'ils assument au mieux leur noble mission.

La consolidation de la formation des formateurs étant l'un de nos choix les plus marquants pour l'avenir, nous ordonnons d'instaurer un programme annuel au profit des jeunes chercheurs, permettant l'établissement de contrats avec eux, selon des formules encourageantes, ou de leur offrir des subventions pour la réalisation de leurs travaux dans les centres de recherche scientifique.

Nous ordonnons, en outre, de concevoir des formules propres à encourager les étudiants en doctorat d'ingénierie, notamment, à élaborer leurs thèses, dans le cadre d'un partenariat entre les structures de recherches et les entreprises économiques.

Dans le cadre du renforcement de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur, nous préconisons l'amélioration de la qualité de la formation et son élévation au niveau des normes mondiales, ainsi que la promotion du partenariat entre l'université et son environnement économique. A cet égard, nous recommandons de prendre les mesures qui s'imposent pour permettre aux établissements universitaires de prospector les secteurs professionnels prometteurs, et d'adopter des contenus formatifs qui sont en adéquation avec les exigences du marché de l'emploi et les normes de la qualité.

Dans notre Programme électoral "Ensemble, relevons les défis", nous avons porté une attention particulière à la promotion de la formule de certification de diplômes, eu égard à nos besoins en matière d'expertise scientifique et technologique.

Nous ordonnons, dans ce contexte, d'établir un plan quinquennal pour l'extension des secteurs couverts par la certification, et tout particulièrement les technologies de l'information et de la communication, les langues et la gestion des projets.

Quant à la recherche scientifique, nous en avons fait l'un des confluents du développement, en lui mobilisant toutes les potentialités humaines, financières et technologiques. Aujourd'hui, les centres de recherches ont atteint un haut degré d'évolution qui leur permet d'établir leurs programmes et leur financement, sur la base de la conclusion de contrats, de l'évaluation et du suivi. Nous œuvrons à encourager nos chercheurs à orienter davantage leurs

recherches vers les domaines d'application et à s'ouvrir aux entreprises économiques.

Les centres de recherche scientifique étant un facteur propice à la symbiose des spécialités et un espace de coopération entre les porteurs de projets, les jeunes chercheurs et les superviseurs des thèses, nous ordonnons de consolider les rapports entre les centres de recherches et les universités, en vue de renforcer l'interaction entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique appliquée, et de favoriser l'exploitation commune des équipements disponibles.

Dans le cadre de notre action tendant à hisser notre pays à un pôle d'attraction des investissements dans les industries à haut contenu technologique, nous ordonnons de créer un premier lot de réseaux sectoriels novateurs, comprenant des entreprises économiques, des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, et des structures de soutien et d'appui, dans un certain nombre de spécialités à caractère stratégique, en vue d'aider à l'identification des besoins de l'entreprise économique, et de concevoir des projets de partenariat en matière de recherche, de promotion et d'innovation.

Quant à nos étudiants, ils incarnent pour nous l'élite de notre jeunesse. Nous les avons entourés d'une sollicitude privilégiée et leur avons ouvert les portes du savoir, tout en œuvrant à renforcer leur employabilité.

Nous leur avons, également, offert un réseau d'espaces et d'équipements qui leur permettent d'exercer leurs activités culturelles et sportives, dans les meilleures conditions.

Tout en prenant acte avec satisfaction de l'évolution de la présence de la jeunesse scolaire et universitaire dans les divers clubs, associations et organisations spécialisées, nous estimons qu'il y a lieu de mieux prendre soin des espaces culturels et sportifs des établissements scolaires et universitaires, et de promouvoir davantage les activités et programmes mis en œuvre dans ce domaine, d'autant qu'ils constituent une partie essentielle de notre système éducatif.

Mesdames, Messieurs,

Nous traversons une étape de mutation généralisée et rapide dans tous les domaines de l'existence. Je suis convaincu que vous êtes conscients de la nature de cette étape, de ses caractéristiques et de ses défis.

Nous nous préoccupons constamment, quant à nous, de développer nos richesses humaines, d'investir dans l'intelligence et le savoir, pour former des générations qui se distinguent par leur compétence, leur ambition et leur haut esprit patriotique, dans un labeur qui ne connaît point de répit, et avec une détermination ininterrompue à allier le savoir au labeur.

Je suis confiant que le corps de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avec toutes ses composantes, ne ménagera aucun effort pour réaliser cet objectif,

au service de la Tunisie, de son invulnérabilité et du progrès de son peuple.